



Le
Crotoy
SAINT-FIRMIN
Mag



Déjà un an avec vous!

EDITION JUIN 2021

Édito

Un an.

Déjà un an d'exercice pour notre équipe municipale.

Une première année qui n'a forcément rien de commun avec ce que nous avions imaginé. Au lendemain même de notre élection, les premières mesures sanitaires de la pandémie de Covid-19 débutaient. Au-delà de l'épreuve sociale et humaine, évidemment la plus dure, celle-ci a impacté - et impacte encore - pour beaucoup la vie municipale.

Après avoir été différée de deux mois, l'installation de notre conseil a eu lieu le 23 mai 2020.

Entre (re)confinement(s) et mesures sanitaires, élus et services municipaux ont eu à déployer toutes leurs facultés d'adaptation afin d'accompagner chacun, de tenter de parer à l'imparable, de choisir de reporter des engagements, trop souvent malheureusement de renoncer à nos festivités et aux occasions de nous réunir... Une succession d'événements qui n'a en rien entamé notre volonté de construire, de moderniser, de mettre en valeur, de préserver et de dessiner dès aujourd'hui le Crotoy et Saint-Firmin de demain.

Au fil de cette première parution, nous vous proposons de faire le point sur nos actions pour cette première année, et de partager nos projets pour la commune...

L'équipe municipale



Le point sur nos finances...

La municipalité du Crotoy se porte bien grâce à la saine gestion de nos prédécesseur(e)s auquel(le) s nous rendons hommage. Il nous appartient désormais de renforcer cette position, avec nos propres perspectives pour l'avenir de la ville.

Finances saines

C'est pourquoi, encouragés par un solide audit financier, nous avons décidé d'opter pour un budget d'investissement communal de 15,3 millions d'euros pour les six années à venir. Soit une moyenne annuelle de 2,2 millions d'euros, avec un pic à 4 298 115 euros en 2021, en raison du règlement du solde des factures de gros chantiers précédents (station d'épuration, vestiaires et tribunes du stade). Notons que les encaissements d'aides publiques et de récupération de TVA compensent en partie ce montant, comme prévu dans les montages financiers initiaux.

À ce rythme, la ville conserve un seuil d'endettement raisonnable de l'ordre de 3 millions d'euros d'ici 2026.



Chaque année d'ici la fin du mandat, les résultats de clôture - autrement dit l'argent reporté d'une année sur l'autre - passeront de 4,7 millions en 2020 à 3,3 millions en 2026. Ceci s'explique par le remboursement des emprunts, le recours aux investissements sur fonds propres mais aussi par les discrets mais indispensables « amortissements ». Autrement dit, l'argent mis de côté pour les générations futures sur les postes de dépenses auxquels on sait qu'elles auront inmanquablement à faire face dans les décennies à venir telles que la station d'épuration...

Notre action sociale

L'inexorable déclin démographique qui se poursuit depuis près de trente ans, s'est encore accéléré au cours de ces dix dernières années. Il est essentiellement lié à la flambée des prix de l'immobilier propre à toutes les localités côtières prisées, dont le Crotoy et Saint-Firmin font partie. En plus du défi crucial que représente cette situation pour notre avenir, l'impact sur nos recettes fiscales pèse à mesure que le nombre d'habitants diminue.

Pouvoir rester au pays

L'action municipale n'a que très peu de prises pour lutter contre cette « rançon du succès », pour autant nous intervenons partout où nous pouvons agir. À commencer par le secteur social, afin d'aider chacun à pouvoir « rester au pays ».

C'est pourquoi, nous sommes très heureux de travailler à l'aboutissement du pôle de béguinage lancé par nos prédécesseurs. Et nous sommes tout aussi fiers d'avoir obtenu de présenter en commission préfectorale onze dossiers d'attribution de logements portés par la commune, au lieu de trois initialement prévus, sur seize logements au total.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) travaille

au quotidien en direction des plus fragiles et des plus isolés. Nous avons aussi été au plus près des résidents du centre béguinage pour les aider dans leurs démarches de changement de domicile.

Pendant, nous avons dû nous résigner à la fermeture de l'épicerie sociale « Episol », qui demandait une reprise administrative et organisationnelle trop importante, notamment pour véhiculer les bénéficiaires résidant parfois à plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde. Nous avons recentré notre service social à l'échelle de notre commune, afin de miser sur une proximité déterminante en matière de suivi social ce qui n'exclut en rien l'investissement solidaire plus large de la ville.

À ce titre, la municipalité héberge gracieusement l'antenne locale des Restaurants du Cœur, qui vient en aide chaque année à plus de deux cents bénéficiaires, et met à disposition un véhicule pour ses déplacements à la banque alimentaire d'Amiens.



Sauver notre bassin des chasses

Enfin notre bassin de chasse est au cœur d'un projet durable de curage... Un besoin primordial pour conserver au mieux notre chenal d'accès aux ports de pêche et de plaisance. La dernière intervention date de 1998. Durant ces vingt-trois années, le bassin s'est inexorablement comblé au rythme des marées pour en arriver à cumuler plus de 900 000 m³ de sédiments. L'ouvrage n'est plus qu'au tiers de sa capacité de chasse, une véritable asphyxie à laquelle la commune ne pouvait se résigner sans pour autant pouvoir agir sur sa seule initiative, le bassin et ses écluses étant la propriété du Département. Après une modernisation du système informatique des écluses, les services départementaux travaillent avec les services de l'État, les carriers et la mairie à un projet de dragage de matériaux par transfert hydraulique.

Mode d'emploi

En substance, le principe consiste à aspirer les matériaux du bassin, les dessaler à l'eau douce – captée depuis les plans d'eau des carrières et acheminée par canalisation – puis propulser ces mêmes matériaux « lavés » par canalisation via les carrières qui les utiliseront pour l'aménagement des gravières en fin d'exploitation.

La dernière réunion en sous-préfecture à ce sujet s'est prononcée pour une mise en œuvre dès 2023.



UNE AFFAIRE SALÉE

Les complexités environnementales sont multiples, notamment en raison du taux de chlorure que contiennent les sédiments du bassin. Ce qui d'ailleurs en réduit considérablement les usages pour les activités agricoles ou encore le bâtiment ou les travaux publics... tels que tentés par le passé. Pour autant, des travaux de recherches sont toujours menés par l'école des Mines de Douai pour développer une filière d'exploitation locale.

pour une activité de chasse et découverte touristique, sera donc sujette à adjudication en septembre, en vue d'une nouvelle attribution.

Nous avons aussi procédé à la pose d'une nouvelle clôture d'enceinte le long du chemin longeant la station conchylicole, et remis en état un fossé au cœur du marais. Ces réalisations peuvent paraître anecdotiques, mais contribuent à la préservation de la faune et de la flore

D'ailleurs, nous œuvrons pour la réintroduction du lapin de garenne avec la société de chasse et la fédération départementale des chasseurs de la Somme. Il s'agira d'installer deux garinières, qui serviront de pouponnières pour une nouvelle population.

Le marais, notre quartier nature

Le marais communal est un quartier à part entière dans la gestion de la municipalité qui en assure l'entretien et la pérennité. Nous y portons une attention toute particulière, en étroite collaboration avec la société de chasse qui demeure un partenaire primordial dans la vie de ce site de plus de 110 hectares, classé pour ses qualités environnementales, lieu de chasse historique, comptant aussi le site de

l'étang de pêche dont nous avons augmenté la subvention de l'association afin d'optimiser la vie de ce site et son repoissonnement de truites deux fois par semaine.

Quoi de neuf dans le marais ?

En premier lieu, nous nous sommes attelés au cas de la hutte de chasse communale N°3. Les services de l'État nous ont mis en demeure de démonter les aménagements qui y avaient été réalisés en 2019, et de procéder à une stricte remise en état dans les plus brefs délais. Aujourd'hui encore, nous mettons tout en œuvre pour cette remise en conformité environnementale et administrative du site, afin de conserver ce pied hutte. D'autre part, nous arrivons au terme du bail de la hutte communale N°8. Cette dernière, attribuée depuis une douzaine d'années à une association



Mais aussi...

Des réseaux toujours plus propres



Depuis septembre 2019, la ville est équipée d'une station d'épuration de toute dernière génération. Un investissement parmi les plus onéreux que la ville ait eu à réaliser puisque la facture finale est de 5 838 434 euros TTC, dont 3 341 388 euros de subventions. Afin de poursuivre – et d'amortir – les investissements de nos prédécesseurs, notre équipe s'est vu dans l'obligation de souscrire un emprunt bancaire d'un million d'euros, au regard de la situation financière du compte qui ne permettait plus de poursuivre les investissements en matière d'assainissement. Cette enveloppe, aux taux d'intérêt avantageux (2 %), va nous permettre d'entreprendre de nouveaux chantiers à un rythme en adéquation avec les enjeux environnementaux que représente la modernisation des réseaux d'assainissement. Concrètement, il s'agit de mettre aux normes nos canalisations, de séparer l'écoulement des eaux usées de celles des eaux pluviales, d'éradiquer les fuites – et donc les potentielles sources de pollution.

Veiller à nos ports



Le curage des ports de pêche et de plaisance est une opération annuelle indispensable pour conserver l'accès des chalutiers et des plaisanciers. Pour ce faire, plus de 6 000 m³ ont été extraits du fond des ports en mai dernier. Des matériaux constitués pour 90% de sable qui ont ensuite été utilisés pour recharger la plage. Un chantier mené conjointement avec le Département, compétent pour tout ce qui a trait au port de pêche, tandis que la ville s'est chargée de la partie port de plaisance. Montant de l'opération : 91 302 euros.

Quid du PAPI ?



La quasi-totalité du front de mer de la commune fait partie du dispositif de confortement des digues naturelles et artificielles lancé dans le cadre du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI). Une opération nationale déclinée en baie de Somme, dont au Crotoy pour ses risques de submersion marine. 55 millions d'euros seront débloqués par l'État pour les secteurs des baies de Somme et d'Authie, dont le plan de réhausse des digues Mercier et Jules-Noiret, de la place Jeanne d'Arc, mais aussi du cordon dunaire jusqu'à la Maye. Nous avons activement participé à l'ensemble des ateliers et des réunions publiques afin de préparer de manière concertée avec le syndicat mixte baie de Somme – Grand Littoral Picard et les services de l'Etat ces chantiers attendus dès 2023.



RENOUER AVEC LES EAUX DE BAINADE

La municipalité du Crotoy s'est engagée dans une enquête sanitaire visant à améliorer encore la qualité des eaux de baignade de la baie de Somme. Pour information, la municipalité crotelloise est la seule localité en baie à demander une autorisation de baignade annuelle.

Mieux qu'avant mais...

Le constat est limpide: la qualité des eaux de mer de la baie – ou plus exactement de l'estuaire de la Somme – est bien meilleure qu'il y a cinq, dix ou vingt ans... On peut aussi tout à fait se régaler des produits de la baie (moules, coques, végétaux marins...), en revanche, les critères d'analyse pour la baignade se sont, eux, sérieusement corsés. Et les niveaux suffisants jusqu'en 2018, ne le sont plus depuis pour obtenir l'autorisation de baignade attribuée par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) en raison d'une pollution organique repérée – sans qu'on puisse l'expliquer - chaque année fin août et/ou début septembre.

Enquête municipale

La commune travaille donc à des analyses complémentaires afin de déterminer l'origine du problème. Soit donc depuis le propre territoire communal crotellois, soit en provenance de toute autre localité, du large, des mollières, d'activités agricoles, commerciales ou industrielles, ou même drainées par les eaux du fleuve Somme aboutissant en baie.

Dans tous les cas, la ville du Crotoy est déterminée à alerter les collectivités locales quant à cette situation qui nous impacte au premier chef, mais qui concerne aussi la baie dans son ensemble. Une baie a passage classée Grand Site de France pour son environnement préservé.

AU CŒUR DE VILLE

Tourisme et vie locale

L'activité touristique est indéniablement la pierre angulaire de l'économie locale, et nous savons combien la municipalité a un rôle majeur à jouer pour en garantir la pérennité. Ceci induit, de répondre présent au côté de nos acteurs du tourisme local (hébergeurs, hôtels de plein air, hôteliers, restaurateurs, guides, associations, office tourisme, commerçants...), mais aussi de garantir ce qui fait notre succès: l'âme et la nature du pays. Autrement dit, une vie à l'année et un environnement préservé. L'exact contraire d'un village vacances aseptisé.

Question d'équilibre

Le tourisme est essentiel à la vie locale, mais la vie locale ne se résume pas au tourisme. Nous avons à cœur de trouver un équilibre entre nos investissements pour le tourisme et nos engagements pour la vie à l'année. Deux facteurs qui n'ont rien d'antinomiques, puisque l'entretien de nos rues, la propreté de nos lieux publics, la qualité du fleurissement, l'attention portée au cadre de vie en général, la programmation festive, l'offre culturelle, l'accueil... servent autant aux Crotellois et aux

Place du commerce

Les contraintes de la crise sanitaire ne nous ont pas permis de tenir les réunions que nous avons prévu d'organiser avec les acteurs économiques de la ville, à commencer par les commerçants. Toutefois, nous avons fait le maximum pour « serrer les rangs » autour des métiers qui ont souffert des successives mesures sanitaires. En premier lieu, nous avons exonéré en 2020 les commerces disposant de terrasses de la taxe d'occupation du domaine public.

Soutenir les commerçants

Plus récemment, au printemps 2021, nous avons accordé l'extension concertée, et au cas par cas, des terrasses de chaque établis-

sant-Firminoise, qu'aux visiteurs.

Les locaux participent à financer ces investissements par le biais de la fiscalité locale, les visiteurs, eux, y contribuent par le stationnement payant.

Tout comme nous sommes opposés à un accroissement de la pression fiscale, nous avons jugé tout aussi nécessaire de mettre un terme au stationnement payant entre midi et 14h, et d'en stopper l'application en novembre. Depuis juin 2020, la période de stationnement payant ne s'étend donc plus que du 1^{er} avril au 31 octobre.

Un effort unanimement salué, particulièrement par les restaurateurs dont les clients n'ont plus à se soucier des horodateurs à l'heure du déjeuner.



sement. Une mesure adaptée à la configuration de chaque commerce, qui a permis d'aider au mieux les restaurateurs à accueillir leurs clients malgré les mesures sanitaires imposées. L'autorisation d'occupation des voies publiques par les marchés hebdomadaires a été prolongée d'une heure, pour désormais s'achever à 14h.

Enfin, nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux venus, et nous encourageons de nos vœux l'installation de nouveaux commerces. Nous restons d'ailleurs à l'écoute de tous, et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour accompagner chaque initiative.

Mais aussi...



Office de tourisme

Nous avons procédé à la réhabilitation des anciens locaux du service animation – 29 rue de la Porte du Pont – pour ouvrir une annexe et une boutique de l'office de tourisme intercommunal, ainsi qu'un espace consacré à une fleuristerie éphémère. Des travaux réalisés par les services techniques de la ville en même temps que la rénovation et l'agrandissement du local à chaluts.



Les cabines de plage

Les cabines de plage sont une véritable institution autant qu'un repère dans le paysage estival crotellois. Les agents du chantier communal en ont conçu six de plus, poussant à 91 le nombre de « petits toits » qui ont poussé le long du chemin de planches depuis le 1^{er} mai dernier, et jusqu'au 30 septembre.



Les nouveaux gros chantiers à venir



La rénovation de la voirie et des réseaux – devrait-on dire des réseaux et de la voirie par ordre d'urgence et de coût – n'a strictement rien d'une passion crotello-crotelloise. Cependant, au vu de la démultiplication des chantiers en la matière depuis ces vingt dernières années, on se surprendrait volontiers à y penser... Mais ces chantiers souvent longs et onéreux relèvent surtout de l'indispensable.

Rue par rue la ville enfouit et modernise ses réseaux d'électricité et de télécommunications. Les fils aériens disgracieux et exposés aux intempéries disparaissent. Les bran-

chements d'eau potable et de gaz sont mis aux normes, au même titre que les canalisations des eaux usées et des eaux pluviales.

Nous conserverons l'élan impulsé avec toutefois une attention toute particulière : optimiser nos interventions. Autrement dit, entamer un chantier seulement si celui-ci peut traiter l'ensemble des postes nécessaires afin de ne plus avoir à y revenir à court ou moyen terme (sauf urgence, et hors période estivale).

La prochaine session de "gros travaux" est programmée de septembre 2021 au printemps 2022. Ceux-ci concerneront les rues :

Guy-Dath, Carnot, Florentin-Lefils et Jules-Verne, dont les travaux d'enfouissement de réseaux ont été commencés par la précédente mandature, mais l'assainissement, les contrôles d'adduction en eau potable et la voirie restent à faire.

Montants estimatifs des opérations :

1 390 822 euros.

Rue Carnot : 455 523 euros.

Rues Florentin-Lefils et Jules-Verne : 435 086 euros.

Rue du Capitaine Guy-Dath : 500 213 euros.



Mais aussi...



Le parking de l'entrée nord

Le chantier de création d'un parking à l'entrée nord de la ville, mitoyen de la station conchylicole, a été volontairement différé d'un an afin d'en redessiner les contours et surtout le financement avec le syndicat mixte baie de Somme - Grand littoral picard, maître d'ouvrage. L'opération d'un montant de 730 000 euros (TTC) n'est désormais plus uniquement à la charge de la ville, puisque 70% de subventions ont été allouées par la Région et le plan de relance. Le chantier compte cent-quatorze places. Les véhicules des pêcheurs à pied et des mytilculteurs sont accueillis quelques centaines de mètres plus loin.

Mieux accueillir les camping-cars



L'aire de stationnement des camping-cars au port de plaisance est équipée d'un nouveau dispositif d'accès et de paiement. Des barrières contrôlent les sorties de chaque véhicule sur la présentation d'un ticket de stationnement dûment acquitté. Montant estimatif de 48 000 euros, auquel s'ajoute le revêtement en enrobé et le rechargement du parking. Dans la foulée de l'aménagement du parking de l'entrée nord, un nouvel aire de camping-cars sera aménagée, ainsi qu'un secteur de stationnement dédié au spot de kite-surf et de planche à voile.

Recettes annuelles aires de camping-cars : 115 123 euros en 2020, 117 055 euros en 2019 (hors règlement par téléphone).

Rue de la Dune, on change de braquet



C'est l'une des rues (inter)communales les plus empruntées et probablement les plus excentrées...

Il était urgent d'intervenir pour sa réfection, qui inclut aussi l'enfouissement des réseaux, le bordurage et l'aménagement des entrées charretières.

Question de confort, mais aussi de sécurité pour tous les usagers. Pour les deux roues, des couloirs de circulation ont été balisés, la limi-

tation de vitesse pour la circulation routière est désormais fixée à 30km/h, et toujours en vue de casser la vitesse des chicanes ont été posées.

Montant de la part communale dans ce chantier intercommunal : 166 140 euros.

SENS DE CIRCULATION



Nous avons inscrit à notre programme d'actions prioritaires la révision du sens de circulation mis en place depuis la rénovation de l'hyper centre. Mais force est de reconnaître que notre volonté s'est heurtée à la topographie du centre-ville. En effet, la piétonisation de la rue de la Porte du Pont rend désormais impossible certaines configurations de circulation pour des raisons de fluidité, de desserte par des camions de livraison et surtout d'accès aux moyens de sécurité.

Le nouveau plan de circulation permet cependant une circulation plus fluide pour tous et une orientation plus aisée.



Mais aussi...

Local à chaluts

Nous avons ouvert les portes dès ce printemps 2021 d'un nouveau hall d'exposition attenant au « local à chaluts ». La partie « historique » (50 m²) ouvrant sur la rue Paul-Eudel a été rénovée avec entre autres la pose à l'entrée d'un châssis vitré sur un muret de galets pour garder le cachet du lieu. Dans le prolongement de cet espace, une seconde salle dénommée « Le Saint-Michel » en référence au bateau sur lequel embarquait Jules Verne lors de ses sorties en mer, plus grande que la première (70m² env.), s'ouvre désormais sur la rue de la Porte du Pont. De quoi démultiplier notre vitrine artistique au cœur même de la ville, ce qui ne manque pas de faire le bonheur des nombreux artistes et artisans d'art qui attendent de pouvoir exposer au Crotoy. Ces travaux ont été menés par les agents des services techniques de la ville.



Une association en faveur des deux églises



En vue de la restauration des églises Saint-Pierre et Saint-Firmin, une association paramunicipale est en cours de constitution. La vocation de ce rassemblement bénévole, relayé par Dominique Horville, conseillère de la majorité municipale, consiste en l'organisation d'événements et d'actions de sensibilisation pour accompagner la mairie dans ses futurs investissements de conservation, y compris en faveur des bannières processionnelles qui en ont bien besoin. Le conseil a d'ailleurs délibéré en juin pour la restauration de quatre premières bannières pour un montant de 27 244 euros TTC, aidé de la Région et du fonds européen des affaires maritimes et de la pêche. L'association est ouverte au tout un chacun. Contact en mairie.

LE PATRIMOINE COMMUNAL

Le point complet sur nos propriétés communales

Le patrimoine communal foncier a fait l'objet d'un inventaire mis en correspondance avec les projets de notre équipe municipale.

Pourquoi nous avons vendu ?

À l'issue de ce recensement, nous avons fait le choix de remettre sur le marché deux adresses qui n'ont plus vocation à demeurer dans le giron communal. La première est celle du **8 rue Jules-Verne**, préemptée par la commune en 2008 initialement en vue d'y créer un pôle culturel. Une idée aujourd'hui incarnée par l'un de nos projets majeurs : la transformation de l'ancienne école du Port en médiathèque. De plus, la localisation de la maison du 8 rue Jules Verne est située en zone inondable excluant toute possibilité de modification de l'aspect architectural de la bâtisse existante, et pour une utilisation exclusivement réservée à l'habitation. Après plusieurs mois à l'affiche, nous avons signé un compromis de vente avec des particuliers pour un montant de 380 000 euros.

Le second bien est exactement dans le même cas de figure. Il s'agit de **la maison du 20 rue du Général Leclerc**. Acquisée pour 27 000 euros. La vente a fait l'objet d'une procédure dit « à l'enveloppe », dont l'ouverture des plis a eu lieu sous contrôle d'huissier vendredi 4 juin. La maison a été vendue pour un montant de 80 000 euros.



Pour ce qui concerne, **la ferme Poidevin** (tout en briques), voisine à la base nautique. Cette demeure a été acquise en 1997 pour un montant de 370 000 francs. Depuis rien n'a été fait pour cette demeure. Nous comptons la restaurer et mettre l'ensemble des bâtiments hors d'eau et hors d'air, tout en planchant sur une utilisation à court ou moyen terme. Dans tous les cas, cette propriété située dans le prolongement de la base nautique au bord du plan d'eau mérite une attention toute particulière.

Pourquoi nous avons acheté ?

La ferme Allois a été acquise en décembre 2020 pour 138 500 euros, là encore, notre projet est de préserver les bâtiments dans l'attente d'un projet global de rénovation de la base nautique.

Enfin, **la ferme « Doudoux »**, située rue de la Réunion – entre la supérette et la résidence des Tilleuls – a été acquise par la mairie en mai dernier pour 450 000 euros. Cet ensemble immobilier implanté sur plus de 4 500 m² de terrain, est au cœur d'un projet visant à y créer un lieu modulable de spectacles, de concerts, d'expositions et de réception. Il est encore trop tôt pour donner des contours précis à cette étude, cependant la volonté municipale est ici de répondre à un vrai besoin de lieu résolument conçu pour des événements rassemblant un large public et participant à l'offre culturelle et artistique à l'année, mais aussi l'accueil du tourisme d'affaire...



Mais aussi...

Vent de nouveau sur l'aire de jeux



Après la pose de nouvelles barrières cernant l'aire de jeux Adrienne-Bolland, cet espace toujours très couru au bout de la digue Jules-Noiret sera doté dès cet été 2021 de nouveaux modules d'évolution. De quoi ravir les enfants, les familles... mais aussi les sportifs qui trouveront dans la foulée la pose d'agrès d'un tout nouveau parcours de santé sur l'allée mitoyenne à cette aire de jeux. Montant de l'opération : 43 271 euros.



Nos indispensables associations



Veiller à la pérennité du tissu associatif est déterminant pour l'avenir de la ville. Bien sûr, depuis mars 2020 les associations ont vu leurs activités réduites à néant, ou presque. En attendant la reprise durable de la vie en général, et de la vie associative en particulier la municipalité répond présent aux demandes des associations crotelloises et saint-firminoises. D'ailleurs, lors de l'élaboration du budget communal 2021, une enveloppe de subventions aux associations de 100 000 d'euros a été votée. Rappelons que chaque attribution de subvention est étudiée sur présentation d'un bilan de trésorerie étayé, et une présentation de projet(s) le cas échéant.

Sur le terrain des Sports



Lancé en décembre 2019 le chantier des nouveaux vestiaires et de la nouvelle tribune du stade Lucien-Déraulé est terminé. L'inauguration est fixée au dimanche 15 août, et nous espérons désormais une reprise pérenne des activités sportives, et en l'occurrence plus spécialement du football afin de faire vivre ce nouvel équipement qui compte quatre vestiaires collectifs et deux vestiaires pour arbitres, un club house et un espace bureau / infirmerie, le tout pour une superficie de près de 276 m². **L'opération s'est élevée à 710 380 euros TTC, dont 258 728 euros de subvention.**



les entraînements des joueurs de football, tout particulièrement les enfants lorsque la météo est défavorable.

Le chantier de démolition débutera au quatrième trimestre 2021.

Bientôt une salle multisport

Nous avons, pour notre part, lancé un projet complémentaire à cet équipement sportif long temps attendu : une salle multisport. Ce futur bâtiment sera construit sur le site de l'ancien vestiaire. La structure s'étendra sur près de 400 m², et pourra accueillir un espace de fitness, remise en forme, musculation... accueillera les pratiques sportives d'intérieur telles que le club de gym, le yoga... mais aussi

Ce projet marque aussi notre volonté d'accompagner au mieux nos associations, notamment sportives qui trouveront ici un accueil spacieux et pratique. Un équipement qui complète l'effort consacré à ce « quartier des sports » de la ville.

Budget prévisionnel : 210 000 euros.

Glisser les voiles, cap sur la Bassée



Déjà plus de quinze ans que la base nautique de la Bassée a fermé ses portes privant des milliers de locaux, de visiteurs et de scolaires de la possibilité de pratiquer et de s'initier aux sports de glisse sur un plan d'eau pourtant idéalement situé, et voué à devenir l'un des plus grands plans d'eau artificiels d'Europe. Une situation complexe dû à un verrouillage administratif et de sécurité lié entre autres à l'exploitation des carrières à proximité, et dont le lieu même est

né au début des années 80.

Nous avons bien entendu pris à bras le corps ce dossier, avec la ferme intention de renouer avec une offre nautique incontournable pour le développement touristique et social de la commune. D'ici là, nous réinvestissons le périmètre de la base nautique avec l'installation, dès cet automne 2021, d'un city-stade similaire à celui de la rue des roulettes (lire ci-dessous).

Une implantation volontairement choisie à quelques encablures de Saint-Firmin, desservie par les pistes cyclables et en vue donc de la réouverture de la base nautique mais aussi au carrefour du secteur de la Maye au cœur d'un vaste projet de réhabilitation mené par le conservatoire du littoral.

Montant d'acquisition du city-stade de la Bassée : 32 820 euros TTC.

Le skate park comme sur des roulettes



Parmi nos premières décisions : le déplacement du skate park dès l'été 2020. De quoi mieux accueillir les boulistes, mais aussi rapprocher le skate park de ses activités « cousines » du city-stade à l'angle de l'on ne peut mieux nommée « rue des roulettes ».

Nous avons aussi complété le skate park de trois modules d'évolution supplémentaires dont un half-pipe, et une table de tennis de table d'extérieur.

Montant de l'opération : 35 770 euros.

Structure communale



Le conseil municipal:

Maire: Philippe Évrard

Adjoints:

Arnaud Hornoy – 1^{er} adjoint

Karine Devismes – 2^e adjoint

Tahar Bordji – 3^e adjoint

Véronique Delorme – 4^e adjoint

Serge Porquet – 5^e adjoint

Conseillers: Marie-Jeanne Merlin, Marcel Delrue, Estelle Desmaret, Dominique Horville, Dominique Tricaud, Florence Keuck, Jean-Louis Passet, Céline Levesque-Dérosière, Daniel Desmaret, Stéphanie Nicolay-Pellardy, Jean-Michel Noirot, Dany Doudoux, Catherine Marchand.

Notre équipe d'agents communaux

À l'issue de cette première année d'exercice, nous rendons hommage au travail de l'ensemble des agents communaux. Notre mobilisation en tant qu'élus, s'appuie sur leur investissement quotidien qui nous permet d'être efficaces, réactifs et de mener à bien nos actions et nos projets – petits ou grands – pour assurer une vraie qualité de vie au Crotoy et à Saint-Firmin.

Du chantier aux bureaux

La ville compte 53 agents en tout, parmi lesquels 29 aux services techniques (voirie, espaces verts, travaux d'entretien, logistique...) dont 5 contractuels. Le chantier communal va aussi accueillir quatre jeunes de la commune afin de leur faire suivre une formation professionnelle sous contrats de onze mois (non renouvelables) un dispositif d'emplois aidés mis en place avec la Mission locale de Picardie maritime.

Nous pouvons compter sur 3 cavalières saisonnières pour la sécurité sur la plage, et 4 agents qui composent notre brigade de police municipale en charge de la sécurité sur la commune, du respect des réglementations dans leur ensemble dont le stationnement payant, de l'accueil du public dans ses locaux...

Du côté des services administratifs, la mairie compte 9 agents répartis à l'accueil, aux archives, à la comptabilité, à l'entretien, à l'urbanisme, à l'animation, à la culture et à la communication et à l'administration générale.

Les changements

L'occasion de saluer l'arrivée de Marc Broyelle, secrétaire de mairie, qui succède au départ de notre directrice générale des services. Nous avons aussi choisi de créer un poste dédié à la Culture et la communication confié à Johann Rauch qui rejoint à ce titre le service animation.

Nos projets pour la suite

Médiathèque



Il s'agit là d'un véritable projet artistique et culturel structurant pour la ville. L'un des projets phares de notre mandat, tant au regard de son impact financier que dans sa vocation. Au travers ce projet, nous souhaitons offrir à chacun – notamment aux jeunes générations – un accès à la culture le plus large possible. Pour ce faire, nous travaillons avec la Bibliothèque Départementale et la Région à la création d'une médiathèque en lieu et place de l'ancienne école du Port. L'occasion de rénover un patrimoine bâti qui en a bien besoin, d'y inclure la salle Colette et de créer un nouveau bâtiment dont l'ensemble offrira un lieu intergénérationnel et vivant, à l'année. Outre une structure dédiée aux livres, mais aussi à une programmation d'expositions, d'ateliers, de rencontres et d'animations... Notre projet vise aussi à intégrer des espaces d'accompagnement numérique et de coworking ouverts pour tous, de nouveaux locaux d'accueil pour l'office de tourisme, l'école de musique et l'harmonie municipale. Un projet que nous espérons avoir concrétisé d'ici 2024.

« La ferme Doudoux »



En écho à la création de notre future médiathèque, nous avons récemment acquis la propriété dite « Ferme Doudoux ». Une propriété voisine au pôle de béguinage et à la résidence communale des Tilleuls. Cette demeure, ses dépendances et l'ensemble de son périmètre sont au cœur d'un autre projet d'envergure: créer un « hall scénique » pleinement équipé pour l'accueil de spectacles, de concerts, de représentations... Un espace que nous souhaitons aussi modulable afin là encore d'en optimiser l'usage à l'année pour en faire une nouvelle agora locale, et pour y accueillir des groupes, des séminaires... de quoi répondre à une demande pour le tourisme d'affaire.

Micro crèche



La création d'une micro crèche était un de nos engagements, qui plus est encouragé par les retours positifs de notre consultation des habitants. Nous étudions l'ensemble des cadres possibles pour la création de cette structure d'accueil des tout petits, qui devrait voir le jour rue des Roulettes en voisin à la halle des sports et tout près de l'école afin de faciliter le quotidien des parents et professionnels de la petite enfance, entre autres.

Accueil et communication

Bienvenue en mairie ...

L'accueil de la mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi de 10h à 12h.

12 rue du Général Leclerc 80550 Le Crotoy.

Tél. : 03 22 27 80 24. Fax: 03 22 27 82 27

Mail: contact@villeducrotoy.fr

Nos vecteurs de communication

Nous souhaitons vous tenir informés de l'actualité municipale et nous attendons vos suggestions via nos supports de communication sur:

- Notre site internet: www.villeducrotoy.fr
- Notre page Facebook : facebook.com/VilleduCrotoy
- Notre service SMS (inscription auprès de la police municipale)
- Nos futures parutions municipales.



villeducrotoy.fr

Parution municipale

« Le Crotoy – Saint-Firmin Mag » est un magazine d'information.

Directeur de publication: Philippe Evrard, maire.

Rédacteur en chef: Johann Rauch, service communication.

Édité par la mairie du Crotoy, 12 rue du Général Leclerc 80550 Le Crotoy. Tél.: 03 22 27 80 24.

Mail: contact@villeducrotoy.fr

Conception, réalisation, impression: nord-image.com • Abbeville.

N° ISSN : en cours.